



AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 148 du Code municipal, avis est, par la présente, donné par le soussigné que les sessions ordinaires du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est pour l'année 2019 auront lieu aux dates suivantes :

CALENDRIER 2019 CONSEIL DES MAIRES	
Janvier	Mardi 29 janvier
Février	Mardi 26 février
Mars <u>Adoption des états financiers MRC et TNO</u>	Mardi 26 mars
Avril	Mardi 30 avril
Mai	Mardi 28 mai
Juin	Mardi 25 juin
Août	Mardi 27 août
Septembre	Mardi 24 septembre
Octobre	Mardi 29 octobre
Novembre <u>Séance du budget de la MRC</u>	Mercredi 27 novembre
Décembre <u>Séance du budget TNO</u>	Mardi 17 décembre

N. B. Les assemblées publiques de la MRC de Charlevoix-Est se tiennent à la salle Jean-Lajoie, à 15 h, au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

DONNÉ À CLERMONT,
CE 29^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT

Pierre Girard
Directeur général